

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 166 4 FEVRIER 1964

n° 166 4

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

4 février 1964

Numéro JO

n° 2 du 01/03/1964

Date du numéro

1 mars 1964

### TEXTE INTÉGRAL

Sont admis, pour compter du 1e octobre 1963, à la section normale en qualité d'élèves-instituteurs de 2e classe, les candidats titulaires du B.E.P.C. ci-après désignés : MM. Hassan Mohamed Abdi ; Barkat Areh Ahmed ; Abdi Mouhoumed Ali; Abdillahi Yonis Heldid ; Ahmed Houssein Ali.